



Compte rendu du 3^{ème} comité de suivi sur le décroisement Sécurité Routière

« Encore un coup pour RIEN ! »

Le groupe de travail était présidé par le Délégué Interministériel à la Sécurité Routière, M BARBE accompagné des deux DRH des Ministères de la Transition Ecologique et Solidaire et de l'Intérieur. La délégation CFDT était composée de Guillemette FAVREAU pour le MI et de Stéphane BOUTORINE pour le MTES et les DDI.

La CFDT a rappelé son très fort mécontentement sur l'inflexibilité de l'administration et sa précipitation injustifiée !

Vous trouverez ci-joint les derniers documents fournis par l'administration : un document cadre et une note de service.

Sur le point « Volontariat »

La CFDT a rappelé son exigence : l'agent qui n'est pas volontaire doit rester dans sa structure en sureffectif. En effet, l'administration invoque le volontariat MAIS l'agent doit postuler sur un poste vacant ! **Irréaliste et irréalisable !!!** Dans les DOM par exemple, l'agent qui ne souhaite pas suivre sa mission devra-t-il revenir en Métropole pour trouver un poste vacant ? Dans les départements en flux tendus ou ayant eu de fortes baisses d'effectifs, la problématique est la même !

L'administration s'arc-boute sur ce point et refuse que l'agent puisse rester en sureffectif.....

Sur le point « maintien de la résidence administrative »

L'administration souhaite limiter cette clause à 2 ans... Pourquoi ? La CFDT a demandé la suppression de cette limitation, REFUS de l'administration...

Quant au dialogue social, les documents seront présentés pour INFORMATION aux CTM du Ministère de l'Intérieur le 30 mai et à celui de la Transition Ecologique et Solidaire le 7 juin.

L'administration ne souhaite pas les mettre aux votes ! Sans doute a-t-elle peur des votes négatifs ! Pour la CFDT, le compte n'y est pas, nous continuerons à vous défendre lors des 2 CTM.

N'hésitez pas à nous faire remonter toutes les difficultés que vous rencontrez localement pour les 2 CTM des 30 mai et 7 Juin.